

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Le Canada Musical, Montréal

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Du progrès de l'Eglise catholique en Angleterre.—La duchesse de Norfolk, en Angleterre, emploie une partie de ses richesses à la construction de cinq églises catholiques.—Nouveau genre de propagande licencieuse dans les villes de Montréal et de Québec; Mgr l'Archevêque de Québec met ses ouailles en garde contre ce nouveau moyen de perversion.—Incendie du Séminaire de Rimouski; appel fait à tous les amis de l'éducation pour la réédification du Séminaire de St Germain de Rimouski.

Causerie Agricole : Des qualités et des circonstances personnelles du cultivateur (*Suite*) : L'esprit d'exécution; la prudence et la modération dans les desirs; la persévérance; l'économie; l'habitude et l'esprit des affaires.

Sujets divers : Les cercles agricoles dans la Province de Québec; les cultivateurs doivent se faire un devoir de se procurer le travail de M. le Dr N.-E. Dionne, qui traite de cette importante question.—"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls-N. Gauvreau, Ecr., N. P. [2e édition, considérablement augmentée]; appréciation de ce travail, par le Révérend Père Z. Lacasse.—"Culture et préparation du tabac," par M. le Dr G. Laltoque.—Culture du topinambour.

Choses et autres : L'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis; extrait d'une circulaire, à ce sujet, par M. Jos.-R. Michaud.—Soins nécessaires à la conservation de la santé.

Recettes : Manière de semer les graines de fleurs.—Guérison des cors aux pieds.

Annonces : Nous voyons avec plaisir que les cultivateurs sentent le besoin d'améliorer le bétail, afin qu'ils puissent prendre part au commerce d'exportation qui se fait sur une grande échelle : pour cela, ils font l'achat d'animaux de choix. Le directeur de la ferme-modèle de Ste-Anne, M. J.-D. Schmouth, nous informe qu'il reçoit de nombreuses demandes : c'est de bon augure.—Nous sommes heureux de pouvoir indiquer à nos lecteurs les endroits où ils pourront être servis avec avantage pour l'achat d'animaux de races pures. Nous pouvons, en toute certitude, désigner la "Ferme modèle d'Hotelaga," comme possédant des animaux de choix pouvant être livrés à la vente. L'Hon. M. Louis Beaubien en est le propriétaire, et il n'épargne aucune dépense pour mettre cet établissement en état de figurer avec ceux des MM. Gibb, Cochrane, etc. Dans une de ses annonces que nous publions aujourd'hui, nos lecteurs y verront la vignette d'une de ses vaches Arsbaires qu'il a fait photographier : *Cendrouyenne*, du poids de 1,117 livres. Encourageons donc, de préférence, les établissements de nos compatriotes, pour l'achat de nos animaux, puisqu'ils apportent tant de soins à donner satisfaction, que nos éleveurs anglais.

REVUE DE LA SEMAINE

Du progrès de l'Eglise catholique en Angleterre.—Les informations suivantes sont résumées du *Tablet* de Londres. Elles sont relatives au progrès de l'Eglise catholique en Angleterre, et le démontrent par l'éloquence des chiffres. L'espace de temps auquel elles touchent s'étend de 1850 à 1880. Commençons par indiquer, sous forme de tableau, de notables différences.

En 1850, évêques, 8; prêtres, 826; maisons religieuses d'hommes, 17; enfants des écoles, 24,000; églises et chapelles, 597. En 1880, évêques, 14; prêtres, 1,962; maisons religieuses d'hommes, 134; enfants des écoles, 204,752; églises et chapelles, 1,475. Accroissement, évêques, 6; prêtres, 1,136; maisons religieuses d'hommes, 117; enfants des écoles, 180,752; églises et chapelles, 578.

Jamais, depuis la Réforme, il n'y a eu un aussi grand nombre d'évêques et de prêtres en Angleterre.

L'accroissement si considérable des membres du clergé, tant régulier que séculier, ainsi que des églises et des écoles, tient à deux causes : à l'immigration et aux conversions. Le développement du commerce des cotonnades et surtout la dernière grande famine ont jeté dans les villos de la Grande Bretagne une multitude d'Irlandais. Quant aux conversions, elles ont été surtout particulièrement nombreuses en ces dernières années.

Il y a deux siècles, on estimait à 450,000 environ les catholiques qui persévéraient dans la foi sur le sol anglais proprement dit; aujourd'hui ils ne sont pas moins de 1,250,000. Des milliers de protestants nés dans les hautes classes de la société anglaise, des dizaines de milliers nés dans les classes inférieures, se sont faits catholiques au prix de sacrifices énormes.

Il convient toutefois de noter qu'à côté de l'abondante moisson il y a eu certaines pertes dues à la fâcheuse influence des mariages mixtes, particulièrement entre gens pauvres. On sait ce que peuvent des

offres de nourriture, de vêtements, d'avantages temporels quelconques en certaines circonstances, lorsque pour vivre ou se tirer d'embarras il faut frapper à la porte d'institutions publiques ou privées dont le prosélytisme est toujours militant; on sait aussi que, par une loi de la nature, les majorités tendent constamment à absorber les parties les plus faibles des minorités.

Mais le trait dominant de l'Eglise catholique anglaise moderne, c'est qu'elle s'est assurée les bienfaits d'une sage et puissante organisation. Pie IX lui a rendu la hiérarchie, et par là il lui a donné le meilleur moyen de se relever et de se défendre; car, qui dit hiérarchie catholique dit un corps où l'autorité de quelques uns veille au maintien des droits de tous. Pourquoi N.-S. Jésus-Christ a-t-il institué l'épiscopat, si ce n'est pour "gouverner l'Eglise de Dieu?"

Et les évêques n'ont pas été au dessous d'une tâche où il fallait commencer par tout créer, où il fallait regagner pied à pied le terrain perdu depuis Henri VIII, — et Dieu leur a envoyé de dignes auxiliaires. Non seulement ils ont pu s'appuyer sur un clergé séculier éclairé, plein d'un zèle admirable, mais ils ont eu la joie de voir accourir aux labours de leurs grandes œuvres les fils de saint Ignace, de saint Benoît, de saint Dominique, etc. Les ordres religieux et les congrégations n'étaient qu'au nombre de dix en Angleterre, il y a trente ans; les uns et les autres sont maintenant au nombre de vingt-six, et leurs membres desservent environ cent quatre-vingt églises.

Profitant de ce que certains points à régler entre l'autorité diocésaine et les ordres attachés aux diocèses ont été soumis au jugement du Souverain-Pontife, des journaux révolutionnaires du continent ont prétendu que les évêques anglais étaient hostiles aux ordres religieux; mais ils ont écrit sans connaître les affaires dont ils parlaient, ou plutôt ils ont écrit dans l'unique dessein de justifier la persécution en Italie, en Allemagne et en France. Les catholiques d'au delà de la Manche ne daignent même pas relever de pareilles sottises: ils savent que leurs premiers pasteurs n'ont rien tant à cœur que de multiplier autour d'eux les forces et les lumières inhérentes à la charité des ordres religieux. Prenons au hasard un de ces faits qui réduisent à néant les propos d'une malveillance haineuse: en douze mois, les Rédemptoristes ont été appelés à donner cent missions!

Il est un point sur lequel le *Tablet* insiste, et non sans raison, c'est celui qui a trait à l'enseignement primaire. En 1850, on l'a vu plus haut, 24 000 élèves seulement fréquentaient les écoles catholiques, et à l'heure où nous écrivons leur nombre total est de 204,753. Voilà à coup sûr une marche ascendante bien remarquable! Mais ce qu'il y a de très beau dans ce résultat, c'est le mouvement intérieur d'où il provient: en ces trois dernières décades, les écoles catholiques de l'Angleterre proprement dite et du pays de Galles n'ont pas coûté aux catholiques moins de 25 millions de francs! somme énorme, quand on songe qu'en cette partie du royaume la plupart des catholiques vivent de l'existence précaire des centres manufacturiers; somme qui semblerait presque incroyable, n'étaient données les patriotiques, les saintes largesses d'une noblesse et d'une "Gentry" qui oublient de compter dès qu'il faut préparer les intelligences aux

lumières de notre sainte religion. En 1870, les écoles traversaient une crise terrible; afin de pourvoir à leurs besoins, le comité fit un pressant appel à la charité des fidèles: les Norfolk et les Bute s'inscrivirent aussitôt en tête de la liste de souscription pour la somme de 80,000 livres sterling, — 2 millions de francs.

Et ces 578 églises construites de 1850 à 1880, ce n'est pas au son de la lyre d'Amphion qu'elles sont sorties de terre: elles aussi, elles attestent d'une manière magnifique et souveraine l'inépuisable générosité des catholiques anglais. L'ardeur qu'ils apportent à soutenir les intérêts de l'Eglise, la force de volonté et l'habileté pratique particulières à leur nation. Il est inutile de leur demander de persévérer dans la voie glorieuse où ils sont entrés: nous avons désormais la conviction qu'ils la suivront jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au sommet éminent où ils jouiront, en la personne de leurs arrière-neveux, du triomphe définitif du retour au berceau de Jésus-Christ d'un peuple digne de l'aimer et de le servir.

— Une des premières dames de l'aristocratie anglaise, la duchesse de Norfolk, a fait un vœu bien édifiant: c'est d'employer une partie des richesses de sa famille à la construction de cinq églises catholiques en l'honneur des *cinq plaies de Notre-Seigneur*. On vient de mettre la dernière main au *quatrième* de ces nouveaux sanctuaires.

— Les journaux nous informent qu'un nouveau genre de propagande licencieuse vient d'être introduit dans les villes de Québec et de Montréal, au moyen de journaux qui sont vendus comme papier à envelopper. L'éveil est donné dans ces deux villes. Il est à craindre cependant que ceux qui se font ainsi les instruments de l'immoralité transportent le champ d'opération dans nos campagnes. Voici à cette occasion une lettre circulaire que Mgr l'Archevêque de Québec vient d'adresser aux journaux de Québec:

M. le Rédacteur,

Il paraît que depuis peu l'on a emporté à Québec des liasses de journaux français de date un peu ancienne et que l'on vend à bon marché comme papier pour envelopper et emballer les marchandises. On m'en a montré où l'impudicité, l'immoralité et la révolution s'évalent avec effronterie.

Je crois de mon devoir de mettre MM. les marchands en garde contre ces feuilles immondes dont ils se font les propagateurs sans le soupçonner. Ils n'ont rien de mieux à faire que de les jeter au feu le plus tôt possible.

Je prie aussi les parents chrétiens dans les maisons desquels sont apportées des marchandises enveloppées de ces écrits dangereux, de veiller à ce que leurs enfants ne soient pas exposés au danger de perdre leur innocence et leur foi.

Dans l'espoir que vous voudrez bien publier cette lettre, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, d'agréer l'expression de ma reconnaissance,

† E. A. ARCH. DE QUÉBEC.

Incendie du Séminaire de Rimouski.—Mardi, le 5 avril, était un jour de grande épreuve à enregistrer dans les annales religieuses du diocèse de Rimouski. Ce jour-là même, nos lecteurs le savent déjà, le Séminaire de Rimouski devenait la proie de l'incendie; le feu, dans un instant, détruisait l'œuvre de prédilection de Mgr Langevin, qui avait été si noblement secondé par le zèle de son clergé et la générosité de ses diocésains. Le fruit de dix années de travaux incassants de la part d'un évêque, les libéralités de ses ouailles, du pauvre comme du riche qui ont contribué

à la construction de ce Séminaire, ont été ensevelis dans un amas de ruines; l'incendie terrible détruisait en moins de deux heures le résultat de tant d'efforts, l'objet de tant de sympathies.

"Si, comme le dit M. l'écrivain du *Nouvelliste de Rimouski*, la bienfaisance divine, toujours riche et prévoyante, a pu élever cet édifice, elle pourrait bien le rétablir." En effet, tous les cœurs chrétiens se sont sentis touchés, à la vue de cette épreuve, et déjà de nombreuses souscriptions, pour peu qu'elles se continuent, nous font espérer que bientôt nous verrons, sur le même terrain, "de magnifiques constructions qui feront l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui visiteront la ville épiscopale de Rimouski."

Nous publions ici l'appel fait aux amis de l'éducation, pour la ré-édification du Séminaire de Rimouski :

APPEL

Fait à tous les amis de l'éducation, pour la réédification du Séminaire de St-Germain de Rimouski, conformément à la résolution d'une assemblée des citoyens.

Une grande épreuve, un malheur inattendu est venu fondre sur la petite ville de St-Germain de Rimouski.

Dotée par la divine Providence d'un Evêché depuis 14 ans seulement, elle avait vu son importance grandir, et un Séminaire s'ériger au milieu d'elle avec l'approbation, l'encouragement et les sympathies de tout le pays.

Rien n'avait été épargné pour procurer aux élèves un enseignement classique complet. Des musées étaient commencés et des bibliothèques déjà considérables avaient été réunies, grâce surtout à la générosité de plusieurs amis de la maison. L'on venait de compléter un système de chauffage perfectionné, si important pour la santé des élèves et l'éloignement du danger d'un incendie. Ce n'est pas non plus par cette voie qu'est arrivé le sinistre. La Divine Providence a permis que le feu ait pris dans les toits sans qu'on en connaisse la cause et sans qu'il ait été possible d'arrêter ses ravages destructeurs.

Voilà donc une jeune institution paralysée et arrêtée dans sa marche: obligée de recommencer tous les efforts si laborieux de sa formation matérielle, elle a droit d'attendre les encouragements de tous les amis de l'éducation en ce pays.

Mais les citoyens de Rimouski sentent que c'est à eux de prendre l'initiative et d'exposer la situation.

Il y avait, il est vrai, des assurances sur la bâtisse et le mobilier pour 29,000 piastres, mais cette somme ne couvre pas le montant qui était encore dû sur les emprunts, tandis que la perte totale s'élève à environ \$100,000.

L'institution espère certainement rencontrer ses engagements envers ses prêteurs: ce n'est réellement pas là que se trouve la grande difficulté. Il s'agit de continuer l'œuvre essentielle de ce Séminaire, dont le diocèse ne peut se passer pour former la classe instruite, pour recruter son clergé.

Loïn de perdre courage, les directeurs se sont déjà mis à l'œuvre pour ouvrir de nouveau leurs classes dans un local provisoire et répondre ainsi à l'attachement de leurs élèves qui n'attendent que le signal de ralliement.

C'est à nous, citoyens de Rimouski, nous l'avons senti, d'obtenir des sympathies et de la bienveillance

du public canadien les moyens de seconder le zèle d'hommes voués de toute leur âme à l'instruction de la jeunesse. Nous voulons les aider à relever les ruines de leur chère maison: nous y sommes poussés et par nos propres sentiments d'attachement à un établissement si avantageux, et par les profondes marques de bienveillance, dont la corporation du Séminaire est l'objet en ce moment de la part du clergé, de tous les citoyens sans distinction et en particulier des anciens élèves, déjà répandus dans tous les rangs de la société.

Nous faisons donc un appel en faveur de cette maison à tous les amis de l'éducation et de l'instruction chrétienne, leur demandant une petite part des libéralités qu'ils répandent avec tant d'abondance dans le sein des pauvres et qu'ils ont souvent mises entre les mains des instituteurs de la jeunesse.

Qu'ils mesurent leur offrande sur l'importance de l'œuvre que nous leur proposons, et nous sommes sûrs d'avance que le résultat répondra aux besoins!

Nous prions tous la divine Providence de rendre le contemple à chacun des bienfaiteurs du Séminaire de St-Germain de Rimouski, qui continuera au reste à faire célébrer les messes déjà fondées en leur faveur.

Les souscriptions devront être adressées au Rév. P. J. Saucier, Trésorier du Comité central, à Rimouski, ou à P. L. Gauvreau, Ecr., Maire de Rimouski.

Le comité central de secours.

Liste des membres du comité central de secours, pour aider à la restauration du Séminaire de Rimouski, incendié le 5 avril 1831 :

Président : Sa Grâce pour Monseigneur Jean Langevin, Evêque de Rimouski;

Secrétaire : M. le Chanoine C. A. Carbonneau, secrétaire de l'Evêché;

Trésorier : M. le Chanoine P. J. Saucier, Procureur du Séminaire;

Le Très-Révérènd Edmond Langevin, Vicairè-général, M. le Chanoine L. J. Langis, Directeur du Séminaire, Le Révèrend A. Audet, curé de Rimouski,

" " P. Sylvain, vicairè " "

P. L. Gauvreau, Ecr., maire de la ville de Rimouski, Dr Fiset, M. P.,

L. A. Billy, Ecr., Magistrat de District, A. P. Letendre, Ecr., Protonotaire,

C. F. Lapointe, Ecr., Shérif, John Gleason, Ecr., Avocat,

J. N. Pouliot, Ecr., " " F. F. Rouleau, Ecr., " "

L. N. Asselin, Ecr., " " Aug. Tessier, Ecr., Préfet du comté,

J. T. Couillard, Ecr., marchand, Alph Couillard, Ecr., " "

Aug. Couillard, Ecr., " "

CAUSERIE AGRICOLE

DES QUALITES ET DES CIRCONSTANCES PERSONNELLES DU CULTIVATEUR (Suite).

L'esprit d'exécution est une qualité entièrement spéciale, et c'est sans doute une de celles qui contribuent le plus aux succès de toutes les opérations agricoles. Tel homme est doué d'un jugement droit, et il a une

instruction spéciale suffisante; dans toutes les circonstances, il verra nettement ce qu'il convient de faire, et il sera toujours homme de bon conseil. Mais s'il faut qu'il exécute, ou plutôt qu'il dirige les opérations, rien ne se fera à propos et d'une manière suffisante, parce que l'esprit d'exécution lui manque. Il remet sans cesse ce qu'il a à faire, parce que tout l'embarasse dans l'exécution; il ne sait pas combiner les moyens nécessaires pour obtenir tel résultat, et pour l'obtenir dans un temps donné. La moindre difficulté l'arrête, parce que les moyens de la vaincre ne se présentent pas à son esprit.

Cette disposition est celle de la plupart des débutants dans la carrière agricole, parmi les hommes qui ont jusque-là vécu dans le monde sans être astreints à des occupations impérieuses. Si quelqu'un reconnaît, après une ou deux années d'épreuves, qu'il ne peut obtenir une exécution prompte et régulière des opérations qu'il veut diriger, s'il est toujours embarrassé de combiner et de coordonner l'action des divers agents qui doivent concourir à l'exécution de ses ordres, il devra en conclure qu'il lui manque quelque chose pour exercer la profession de cultivateur. En cas semblable, il est d'usage de se plaindre vivement de l'inhabileté ou de l'incurie de ses engagés, mais ces plaintes sont l'indice de l'incapacité du maître.

Ce n'est pas assez pour le maître de donner l'ordre qu'il veut faire exécuter dans ses instructions sur les détails nécessaires pour que les choses soient faites comme il le désire: il faut qu'il sache prendre les moyens nécessaires à l'accomplissement exact de ses ordres, qu'il soit à même de juger la confiance que mérite l'homme qu'il a chargé de veiller à cet accomplissement, et s'il s'est réservé ce soin à lui-même, qu'il surveille l'exécution, souvent en établissant lui-même ses engagés sur les lieux des travaux, et toujours en se rendant de temps à autre aux champs, ou aux bâtiments, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour se rendre compte de la manière dont on obéit à ses ordres ou à ses prescriptions. Il faut en outre qu'il dirige sans cesse son attention sur divers travaux qui ne sont pas encore en cours d'exécution, mais pour lesquels il importe qu'il ne laisse pas échapper l'instant favorable. On ne peut trop en effet se pénétrer de cette idée, que dans toutes les opérations agricoles il y a un moment précis qu'il faut saisir, et que le succès dépend, plus que tout autre chose, du soin avec lequel on a développé activement les moyens d'exécution, à l'instant le plus favorable pour chaque opération.

Lorsqu'un propriétaire s'est fixé sur son domaine pour en diriger la culture, il doit savoir se rendre compte de son temps. D'ailleurs, quoique puisse faire le maître, il ne peut être partout, et là où rien ne se fait convenablement qu'en sa présence, la somme du mal dépasse de beaucoup celle du bien. L'homme d'exécution sait coordonner les choses de manière qu'on puisse se passer de sa présence; tout dépend de la capacité avec laquelle le maître a su organiser ses différentes bâtisses, ses granges ou ses écuries, et du tact qui lui fait connaître sur quel point et dans quel moment il importe qu'il dirige lui-même son inspection. Il est virtuellement présent partout, car ses gens savent que lorsqu'il viendra, son attention se portera non-seulement sur ce qui se fait en sa pré-

sence, mais principalement sur la quantité et la qualité du travail exécuté depuis sa dernière visite.

La connaissance des hommes et l'art de commander sont aussi des qualités les plus précieuses pour le cultivateur.

La prudence et une certaine modération dans les desirs sont très-importantes pour l'homme qui veut s'occuper de la culture de la terre. Dans cette carrière, les succès prompts sont fort rares, mais aussi il n'est certainement aucune carrière industrielle qui offre à celui qui s'y livre avec les conditions désirables, plus de certitude de profits modérés et d'une honnête aisance dans un avenir plus ou moins éloigné. Pour le propriétaire qui consacre ses loisirs à améliorer la culture de son domaine, il n'est aucune occupation qui lui présente avec plus de certitude l'accroissement de sa fortune, s'il sait régler ses dépenses de manière à ne pas compromettre à l'avance des bénéfices qui se feront peut-être attendre. Il faut abandonner au hasard le moins possible, marcher à pas lents dans les innovations en s'appuyant sans cesse sur l'expérience acquise, et toujours être disposé à rectifier ses idées d'après les nombreuses observations qui se présenteront.

La persévérance est cette disposition de caractère qui fait qu'un homme marche à l'exécution de son plan avec constance et sans précipitation, et qu'il n'éprouve pas de répugnance à placer le temps, et même un temps assez long, au nombre de ses principaux éléments de succès. La persévérance n'est pas l'obstination, mais ces deux dispositions ne se distinguent qu'en ce que la première poursuit un but raisonnable et qu'il est possible d'atteindre. La rectitude de jugement fait donc toute la différence. Pour celui qui manque de persévérance, il n'y a aucun succès à espérer dans la carrière agricole.

L'économie est indispensable dans toutes les situations de la vie. Dans toutes les branches de l'industrie, elle offre le moyen le plus solide de succès et de prospérité; mais nulle part plus qu'en agriculture, elle ne forme une condition indispensable à l'aisance de la famille et à la prospérité de l'exploitation. En effet, sur les produits de l'agriculture il est nécessaire de prélever la partie de leur valeur qui représente les frais de production, car c'est là une portion du capital d'exploitation lui-même. Les produits représentent ensuite la rente de la terre, c'est-à-dire la redevance que le fermier doit payer au propriétaire, ou la portion que ce dernier doit considérer comme son revenu, s'il exploite lui-même. Enfin, les produits représentent encore le bénéfice de la culture, dans le cas où celui-ci est profitable.

Pour tous ceux qui ne tiennent pas une comptabilité très-exacte, il est à peu près impossible d'assigner la proportion dans laquelle ce partage doit se faire; et pour peu qu'il se laisse entraîner à des goûts de dépense, le cultivateur court sans cesse le danger d'entamer son capital, en croyant n'employer que son revenu. S'il accroît son capital par quelques économies sur les autres portions des produits, la production s'augmentera presque toujours; mais si son capital diminue, la production décroîtra dans une grande proportion, car l'emploi d'un capital donné est une condition rigoureuse de la production.

Ici, on doit entendre par dépenses, non-seulement celles qui se font en argent, mais aussi celles qui se déguisent sous forme de consommation en denrées ou en travaux; car en définitive tout cela représente des écous pour le cultivateur, et bien souvent on voit se glisser dans la consommation des produits une dilapidation d'où résulte une diminution fort considérable du revenu réalisé en argent. C'est pour cela qu'il importe tant pour les cultivateurs de profession de confier l'administration du ménage à une femme économe, et qui sache mettre de l'ordre dans la consommation des produits. L'expérience de tous les jours apprend que lorsque cette condition n'est pas remplie, le capital d'exploitation lui-même, ou l'avoir du cultivateur, est progressivement diminué; il n'est nullement rare qu'une ruine complète n'en soit le résultat.

Quant aux propriétaires, il arrive assez souvent qu'un homme gêné par la modicité de ses revenus se détermine à cultiver son domaine afin de les accroître. Ordinairement, dans ce cas, il ne travaille qu'avec un capital limité, qu'il s'est procuré quelquefois par voie d'emprunt. Rien n'est plus périlleux qu'une telle situation, si le propriétaire, supplantant d'après ses calculs tel accroissement de son revenu, commence par baser ses dépenses sur ce taux. Les profits se feront peut-être attendre; si le propriétaire se laisse entraîner à entamer son capital d'exploitation, il en résultera une gêne qui sera un puissant obstacle à la réalisation ultérieure des bénéfices. Dans une dizaine d'années, peut-être, il aurait doublé ou triplé les produits de son domaine, en accumulant les profits pour liquider ou pour accroître son capital d'exploitation, et en vivant avec économie jusqu'au moment où l'accroissement de son revenu serait très apparent. Au lieu de cela, il a tout compromis par le défaut d'économie dans ses dépenses. Aussi, rien n'est plus rare que de voir prospérer les propriétaires qui entreprennent la culture de leurs terres dans le but de se mettre en état de satisfaire à des goûts dispendieux, à la promenade, à des dépenses extravagantes de luxe, etc. C'est là une cause fréquente des revers éprouvés par les propriétaires qui veulent se livrer à la culture.

En ce qui concerne les dépenses destinées à favoriser et à accroître la production, l'économie ne consiste pas à faire peu d'avance à la terre: au contraire, une agriculture très-riche et très-libérale peut être fort économe. Si l'opération qu'on voulait exécuter a été faite avec aussi peu de dépenses que possible, elle a été exécutée économiquement, quoiqu'on puisse y avoir employé beaucoup d'argent. Si les résultats en ont été calculés avec sagacité, la dépense sera profitable, et celui qui afin de l'épargner, manquerait un but utile, serait un mauvais économiste. Ce pendant la convenue des dépenses de ce genre est toujours subordonnée à la possibilité de s'y livrer, sans se placer dans l'état de gêne pécuniaire, qui est l'état le plus fâcheux pour l'homme qui entreprend les améliorations agricoles. C'est pour cette raison qu'il importe que le propriétaire ne commence son entreprise qu'avec un capital suffisant pour toutes les éventualités.

L'habitude et l'esprit des affaires sont des qualités d'où dépendent en grande partie les résultats financiers de l'entreprise; en effet, l'agriculture est une véritable spéculation industrielle dans laquelle l'homme

qui s'y livre aura fréquemment à débattre des matières d'intérêt, soit pour ses achats et ses notes, soit pour régler le salaire de ses gens ou le prix des travaux de main d'œuvre, soit pour débattre le prix du loyer d'un domaine qu'il prend à ferme, soit pour déterminer les conditions du bail, etc.

On conçoit facilement que celui-là mettra un poids considérable dans la balance de ses bénéfices, qui saura dans toutes les circonstances traiter avec tous les avantages qu'il pourra mettre de son côté, sans sortir des limites de la loyauté et de la droiture, très-conciliables avec l'habileté et le savoir faire. Pour certaines personnes que leur caractère et leurs habitudes ne rendront pas propres à pouvoir jouer, au moins à partie à peu près égale avec la plupart des hommes, dans les débats d'intérêt, aucune spéculation industrielle ne peut être profitable: avec le système d'agriculture le mieux combiné, les profits ne répondront jamais aux espérances qu'on avait pu raisonnablement concevoir.

C'est malheureusement là un point sur lequel on ne se connaît guère soi-même; on s'avoue difficilement qu'on manque d'une certaine habileté en affaires, que l'on reconnaît chez d'autres personnes au-dessus desquelles on est peut-être placé soi-même sous d'autres rapports de capacité ou d'instruction. Et pourtant, parmi ceux qui par leur éducation et leurs habitudes ont toujours été étrangers à la carrière de l'industrie, il se rencontre beaucoup d'hommes très honorables et même très distingués par leurs lumières, mais qui manquent complètement de ce genre spécial d'habileté sans lequel on est destiné à traiter toutes les affaires avec désavantage. — (A suivre)

Cercles Agricoles dans la Province de Québec.

Nous remercions M. le Dr N.-E. Dionne, rédacteur du *Courrier du Canada*, pour l'envoi d'un opuscule ayant pour titre: "Les Cercles Agricoles dans la Province de Québec," dont il est l'auteur.

Nous avons lu avec infiniment de plaisir, dans la plupart de nos journaux canadiens, les encouragements qui lui ont été accordés, à l'occasion de ce travail où il est traité d'une question vitale pour l'agriculture de cette province. Cependant ces éloges, bien mérités de la part de cet écrivain qui consacre ses loisirs à l'étude de questions pouvant le plus vivement intéresser la classe agricole, ne doivent pas être suffisants pour lui permettre de continuer cette tâche qu'il poursuit avec tant de dévouement et de savoir-faire. Ce qu'il ambitionne le plus, nous en sommes sûr, c'est de s'adresser à la masse des cultivateurs, ou au moins à ceux qui, par leur position, seraient en état d'assurer le succès des cercles agricoles qu'il voudrait voir établis dans toutes nos paroisses: autrement son travail deviendrait inutile.

Ce que nous désirons, c'est que cette brochure que vient de publier le Dr Dionne, soit entre les mains de tous les cultivateurs, de tous ceux qui s'intéressent vivement au progrès de notre agriculture; on peut se la procurer, à raison de dix centimes, chez tous les libraires.

Nous sommes persuadé qu'à la lecture de ce travail, les indifférents secoueront leur apathie pour ce qui doit le plus vivement les intéresser, et qu'ils seront

tout zèle pour l'organisation des cercles agricoles que M. Dionne suggère comme meilleur moyen de relever l'agriculture pour laquelle un trop grand nombre de cultivateurs ont si peu de soucis.

Avons nous raison de nous plaindre, si nos intérêts ne sont pas suffisamment protégés, si notre agriculture est dans un état d'infériorité, comparativement à d'autres pays moins favorisés que le nôtre? Les cultivateurs qui laissent traiter leurs affaires sans eux, loin d'eux, souvent *contre eux*, doivent s'accuser eux-mêmes s'ils sont dans un état presque voisin de la pauvreté.

Que suffit-il aujourd'hui pour mettre un terme à cet état de choses: *Le vouloir!*

M. Dionne nous indique un moyen infaillible pour ramener parmi nous le bien-être, l'aisance même: L'organisation des cercles agricoles dans nos paroisses, l'établissement d'une société ayant pour but de s'occuper uniquement de nos propres affaires sans que d'autres s'en mêlent pour nous tandis que nous demeurons les bras croisés.

Il n'y a donc, de la part des cultivateurs, ni initiative difficile à tenter, ni organisation laborieuse à créer. Le mouvement est déjà donné; des cercles agricoles sont déjà établis, et la lecture du travail de M. Dionne nous convaincra que partout ces cercles ont donné complète satisfaction: il suffit de marcher sur les traces de nos devanciers. L'initiative est prise, et le succès en est assuré dans plusieurs paroisses.

M. Dionne fait appel à toutes les intelligences, à toutes les capacités, à tous les dévouements dans le but d'augmenter le nombre de ces associations, afin que nous ne formions plus qu'une famille agricole. — Répondons avec élan à cet appel.

Nous l'avons déjà dit l'Angleterre, ce pays d'initiative pour toutes les questions de progrès agricole, doit en partie sa prospérité à de semblables associations. La Société royale d'agriculture, forte de plus de 5,000 membres, dispose annuellement d'un montant de plusieurs milliers de piastres. On l'a vue, pendant plusieurs années, offrir des primes s'élevant jus qu'à \$5,000 pour favoriser le labourage à vapeur. Cette société, présidée par un des plus hauts personnages du pays, réunit en un puissant faisceau les principaux propriétaires et cultivateurs anglais, parmi lesquels on compte un grand nombre de lords, de députés à la Chambre des Communes et de membres du Gouvernement.

Pourquoi resterions nous en arrière, nous qui cultivons le pays le mieux doué qui existe, au point de vue de la fécondité et de la variété du sol, au dire même de quelques-uns des membres qui forment partie de la société dont nous venons de parler, et qui ont visité notre pays?

Ne vivons pas, pour le moment, à l'établissement d'une société aussi considérable que celle que nous venons de mentionner. Établissons, dans chaque paroisse, un cercle agricole, dont le centre des opérations serait limité à la paroisse même; avec le temps, elle pourrait comprendre tous les cultivateurs d'un même comté, et plus tard encore de tout un district.

Dans ce cas, on pourrait viser à la formation d'une "Convention agricole Nationale," comprenant *un seul* représentant de chaque cercle agricole. Alors, l'agriculture garantie dans ses intérêts, à l'abri de

toutes les vicissitudes, ne cesserait de grandir; son influence serait irrésistible.

En attendant que cela arrive, organisons des cercles agricoles dans chaque paroisse, sous la direction immédiate du curé, qui sait toujours assurer le succès à toutes les œuvres de bien. Le clergé, on le sait, à l'agriculture en grande considération et, comme on le verra par l'extrait suivant, que nous empruntons au travail de M. Dionne, il n'a jamais manqué d'en favoriser le développement, dès la fondation de notre pays:

"Au Canada, l'agriculture doit ses premiers succès aux pionniers de la foi catholique. Qu'auraient pu faire Hébert et Couillard s'ils n'eussent eu à leurs côtés les pères Récollets, qui firent les premiers défrichements dans la vallée de la rivière Saint-Charles? Mgr de Laval était tellement pénétré de l'importance de l'art agricole, qu'il fonda de ses propres deniers une ferme-modèle à St-Jochim.

"Evêques et curés, jésuites et récollets, étaient toujours en avant quand il s'agissait de donner l'exemple des grandes actions et des nobles dévouements. Aujourd'hui encore, s'il est question de donner l'impulsion à un mouvement patriotique, la même chose se répète. La colonisation de nos terres ne se fera que si le clergé prend à cœur cette cause éminemment nationale.

"L'agriculture elle-même ne saurait fleurir qu'à l'ombre de cette influence bienfaisante. Qui mieux que le curé de campagne peut faire comprendre au cultivateur la noblesse de son art, et lui faire sentir que le bonheur et l'indépendance se rencontrent plus souvent au village qu'à la ville, et l'attacher par ces moyens à la culture du sol?"

A l'œuvre donc! Comme le dit encore M. Dionne, dans son opuscule sur les cercles agricoles,

"Pour faire progresser l'agriculture, il ne suffit pas de gémir sur l'ignorance de ceux qui s'y livrent. A une théorie bien entendue il faudrait joindre une pratique raisonnée. Imbus de cet axiome, que l'union fait la force, nous devrions organiser dans toutes les paroisses des cercles agricoles. Dans chaque centre, il serait indispensable de fonder une bibliothèque populaire, où naturellement une large place serait faite aux ouvrages d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture. La bibliothèque serait le centre d'action intellectuelle de la paroisse. On y passerait les soirées d'hiver, et l'on trouverait dans le curé ou, à son défaut, dans le médecin ou le député, des conférenciers qui traiteraient spécialement d'agriculture. Le cercle aurait à la disposition de ses membres les journaux canadiens qui s'occupent exclusivement d'agriculture, tels que la *Gazette des Campagnes* et le *Journal d'Agriculture*."

Petit traité sur la culture du tabac par Ls-N. Gauvreau, Ecr., N. P.

M. Gauvreau nous prie de remercier la presse canadienne pour le bienveillant accueil qu'elle vient de faire à son "Petit traité sur la culture du tabac," contribuant par là à le faire connaître davantage. En publiant ce traité, M. Gauvreau n'a eu pour but que d'être utile aux cultivateurs en leur faisant part de ses

expériences de dix années sur la culture du tabac.

M. Gauvreau nous a donné la propriété de ce traité sur la culture du tabac; mais pour correspondre à son désir de le voir publier dans les journaux, nous n'en avons pas fait enregistrer la propriété.

M. Gauvreau vient de nous communiquer une lettre du Révd Père Lacasse que nous publions ici, quoiqu'il ne nous ait pas autorisé de le faire. Comme elle renferme quelques conseils utiles, nous espérons que le Révd Père Lacasse ne nous en vaudra pas pour cela.

St-Sauveur, 7 avril 1881.

Le N. Gauvreau, écrivain, N. P.

Bien cher Monsieur,

Je viens de parcourir votre "Petit traité sur la culture du tabac."—Je vous en remercie au nom de ma patrie.—Quel service vous venez de rendre au pays! Puisse votre petit livre pénétrer dans toutes les familles!

J'ai fumé, en cinq ou six endroits du pays, du tabac qui ne le cède en rien à celui des autres contrées. Je me rappelle que dans un de mes voyages, un touriste—vrai connaisseur—me vola deux livres de tabac de Varennes, qu'il trouvait de qualité supérieure.

Que nous avons de ressources dans notre pays! ressources inconnues, et méconnues ce qui est pis, par un grand nombre de nos compatriotes.

Dans mon opinion, vous avez rendu un grand service à notre contrée. Je vous ferai même un aveu: si l'un des buts de la politique est de développer les ressources d'un pays, vous êtes un grand politicien. Quoi! être un homme politique, sans monter sur un buste!.... sans calomnier un adversaire!.... en restant dans un champ de tabac! Sideles présents! pourriez-vous le croire!

Je désirerais que des hommes d'expérience dans les différentes branches de la culture, telle que: carottes, betteraves, choux de Siam, fèves à cheval, topinambour, etc., fissent des petits opuscules, très-courts, que l'on vendrait de cinq à dix centins, et qu'on distribuerait dans toute la Province. On pourrait les réunir plus tard en un seul volume et les donner en prix aux élèves de nos écoles, de nos cours commerciaux et classiques,—car l'art agricole doit faire la passion de toutes les classes de la Société. L'agriculture fait la santé d'une nation; si elle est négligée, le pays sera malade, et tellement malade qu'il sera souvent obligé d'aller chercher des remèdes à l'étranger.

En attendant que j'aie le plaisir de vous connaître, croyez-moi,

Votre humble serviteur,

ZACH LACASSE, O. M. I.

"Culture et préparation du tabac," par le Dr G. LaRoque.

Tel est le titre d'un petit opuscule que nous venons de recevoir, et qui vient d'être mis en vente, au prix de 10 cts, chez tous les libraires. Nos remerciements à son auteur M. le Dr G. LaRoque, sergent-d'armes à l'Assemblée Législative de Québec. Ce nouveau traité sur la culture du tabac est suivi des articles de la loi concernant la culture et la vente des tabacs canadiens: c'est pourquoi plusieurs officiers du Département de l'Accise ont jugé nécessaire d'en faire la distribution gratuite dans leur localité.

Culture du topinambour.

On se demande pourquoi les cultivateurs ne veulent pas cultiver le topinambour sur une large échelle: d'un côté, cette racine est très-nourrissante pour les animaux de la ferme et, de l'autre, elle ne donne pas de grands embarras pour sa culture; ajoutons que son

rendement est parfois très-considérable, même dans les terres médiocres.

A ces différents titres, le topinambour mérite qu'on ne le néglige pas. Il ne faut pas oublier que ce tubercule est d'une conservation facile, car il ne redoute en aucune façon les gelées de l'hiver, par conséquent on peut le laisser en terre aussi longtemps qu'on le désire et l'arracher au fur et à mesure des besoins.

On s'étonne vraiment du grand nombre de cultivateurs qui tiennent à la routine. La pomme de terre a bien eu de la peine à prendre place dans les assolements; et bien! que deviendrait-on aujourd'hui, si on en était privé? Bien des cultivateurs se montrent très-rébellés à la culture des betteraves, quoiqu'il ait été suffisamment démontré que les pays les plus riches sont ceux où l'on cultive cette racine sur la plus large échelle. Il en sera de même pour le topinambour que l'on peut cultiver partout, même là où la betterave n'aurait pas de chance de réussir: on ne saurait trop en recommander la culture. Que l'on en fasse d'abord l'essai sur une petite échelle. On peut, croyons-nous, se procurer ces tubercules, en s'adressant à M. Wm Evans, grainetier, à Montréal.

Si, dans plusieurs de nos fermes, nous avions, à l'heure qu'il est, des topinambours, ou autres légumes, à offrir aux animaux, grand nombre de cultivateurs ne seraient pas dans la nécessité de chétiver leurs animaux, et de les garder dans un état de souffrance difficile à décrire, faisant craindre de ne pouvoir les garder jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être mis au pâturage. C'est tellement le cas que plusieurs cultivateurs sont obligés d'offrir en vente, sur les marchés, du bétail qui fait pitié à voir et qui n'est bon que pour enfouir dans la terre.

Ce que nous disons ici n'est que trop réel: nous en avons vu un exemple il y a quatre semaines, lorsque nous étions au marché aux animaux du Palais, à Québec. Les têtes de bétail y étaient en quantité. Il y avait d'un côté grand nombre d'animaux gras, provenant du Saguenay et de la côte Sud, que les bouchers se disputaient au prix de \$8 à \$9 le 100 livres; de l'autre, 30 à 40 têtes de bétail de tous les âges, que pas un boucher ne tentait même de marchander, vu leur extrême maigreur. Nous n'avons pu nous empêcher de demander d'où provenaient ces animaux; mais nous taïrons le nom de la paroisse, car c'est une di-grâce de croire qu'à Québec on voulut se nourrir d'une semblable viande. Pour les trois cultivateurs qui ont envoyé des animaux aussi maigres sur les marchés, c'était donc une perte assez considérable, qu'ils eussent pu éviter s'ils avaient vendu ces mêmes animaux l'automne dernier, ou s'ils avaient eu à leur disposition du fourrage et des légumes pour pouvoir les tenir en bon état jusqu'au printemps. Défaut de calcul, imprévoyance: voilà ce qui leur a valu cette perte. Qu'au moins cet état de chose leur serve d'exemple, pour l'avenir. Qu'ils abandonnent les errements de la routine pour opérer les changements nécessaires à une bonne culture. Celui qui tient à élever des animaux, doit se pourvoir de nourriture afin de les garder en bon état pendant tout l'hiver. Outre la provision de fourrage, il importe de leur fournir des légumes de temps à autre: il en coûte si peu de consacrer pour cela une partie de son terrain.

Choses et autres.

L'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis — M. Michaud qui a si largement contribué au dépeuplement de nos campagnes, notamment de la rive sud du Saint-Laurent, vient d'adresser une circulaire aux Canadiens qui ont l'intention d'émigrer aux villes manufacturières des Etats-Unis. Ces avis, quoique tardifs, donnés par M. Michaud, seront peut-être de nature à ouvrir les yeux de nos cultivateurs qui ont l'intention d'émigrer : c'est pourquoi nous en donnons ici quelques extraits.

Voici ce que nous lisons dans cette circulaire, sous la signature de M. Jos. R. Michaud :

" Depuis mon séjour au Canada, comme Agent du Chemin de Fer Passumpsic, j'ai toujours conseillé aux Canadiens qui possèdent des Terres en Canada, de ne point les quitter pour s'expatrier aux Etats-Unis, et comme je considère de mon devoir, comme Canadien, d'en avvertir mes compatriotes, que tous ceux qui ont idée de quitter leurs terres y songent avant de vendre leur roulant pour émigrer.

" Dans plusieurs des villes manufacturières des Etats-Unis, dans ce moment-ci, les manufactures sont plus que remplies d'employés, et il est infiniment difficile pour une famille étrangère de se placer ; le résultat en est que vous êtes exposé de rester des semaines et souvent des mois à ne rien faire.

" Donc, je conseille fortement, surtout à ceux qui ont des terres en Canada, de rester dessus, et je leur promets que s'ils se mettaient à l'œuvre et travaillaient aussi fort qu'ils sont obligés de le faire aux manufactures, ils réussiront à prendre le dessus et à être satisfaits de n'avoir point quittés leur sol, pour ce pays étranger.

" Il y a sans doute des endroits aux Etats Unis où vous pourriez trouver de l'emploi, mais je vous conseille fortement de ne point vous expatrier avant d'être certain d'avance de trouver de l'ouvrage en arrivant. Comme Agent Général des Passagers, mon devoir est certainement d'encourager tous ceux qui voyagent aux Etats-Unis de prendre notre ligne, mais comme Canadien qui aime son pays, je vous conseille fortement de ne point quitter vos terres, sans y être obligés, car beaucoup l'ont regretté....."

Des soins nécessaires à la conservation de la santé.— Ces soins ont rapport : 1^o. au logement, qui, avec le vêtement, préserve l'homme des intempéries ; 2^o. au choix et à la préparation des nourritures ; 3^o. aux exercices, qui, en mettant le corps de l'homme dans un mouvement convenable, y facilitent le cours des humeurs et le jeu des fonctions de la vie. On peut ajouter à ces éléments d'ordre corporel la disposition favorable de l'esprit et du cœur, qui influe si puissamment sur la vie du corps. Nous dirons quelques mots de ce dont on doit se préoccuper à ces différents points de vue.

Logement.— Le logement doit être sec et bien aéré, à l'abri de la violence des vents et dans une exposition convenable. La plus favorable est celle du sud-est, où l'on reçoit d'un côté les rayons du soleil avant qu'ils n'aient atteint toute leur force, et où ces rayons arrivent, de l'autre côté, lorsque la grande chaleur du jour est passée et que le soleil s'incline vers le couchant. Différents moyens sont employés pour remédier aux expositions défavorables quand on n'a pu les éviter. Le détail de ce que l'homme a inventé pour se garantir des ardeurs du soleil, des rigueurs du froid, de la violence des vents, et pour renouveler l'air qui tend à croupir dans certains lieux, serait trop long à exposer ici. Qu'il nous suffise d'appeler l'attention sur ce que peut le génie industriel du travail, et de faire remarquer que souvent il suffit de bien peu de chose pour prévenir de graves inconvénients. Un simple rideau d'arbres, la précaution d'ouvrir et de fermer les volets à propos, l'éloignement d'une fosse aux engrais ou d'une ouverture d'égout, la construction plus intelligente d'un lien d'aisance, l'inclinaison mieux calculée d'une pente pour l'écoulement des eaux, etc., etc., voilà des choses bien minimes, si l'on considère la peine ou les sacrifices qu'elles exigent, et qui cependant peuvent avoir de bien grands résultats sur notre santé, sur notre existence.—(A suivre.)

RECETTES

Manière de semer les graines de fleurs.

Beaucoup de personnes se plaignent que les graines qu'elles achètent ne sont pas bonnes, et elles se basent pour faire cette plainte, sur le fait que la semence n'est pas levée. Cependant,

dans la plupart des cas, les graines ne lèvent pas parce qu'elles sont mal semées. Ceci arrive surtout pour les graines de fleurs. Je vais indiquer la profondeur exigée pour chaque espèce de graine, quant à la grosseur, et je pense faire éviter, par là, aux horticulteurs novices, le contre-temps assez fâcheux, si on le considère dans ses résultats, de ne pas voir lever leurs graines.

Posons d'abord en principe, que le sol doit être bien ameubli et pulvérisé, avant de lui confier la semence. Ceci fait, voici comment il faut semer :

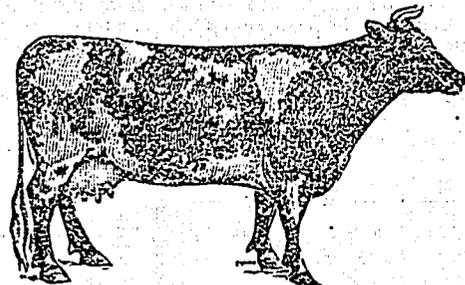
Les semences un peu grosses, telles que les lupins, les pois d'odeur, les gourdes, les merveilles du Pérou, les Convolvulus, les Cannas, les Tropœolums, les Ricins, les Hélichrysum (jour de soleil), les Scabieuses, etc., peuvent être semées, à une profondeur de un demi à trois-quarts de ponce. Les marguerites, les Balsamines, les Hybrides, les Hélichrysum, les roses-tremières (Passes-roses), le lin rouge, la mignonnette, les phlox, les giroflées, les verveines, les zinnias, demandent une profondeur d'environ un quart de ponce. Les ageratum, amaranthes, antirrhinum (gueules de lion), les œillets, myrsotis, et beaucoup d'autres doivent être simplement recouverts d'un peu de terreau. Enfin, les calcéolaires, les lobélies, les oxalis roses, pentstémons, portulacs, doivent être semées à la surface du sol humide, et simplement arrosés et pressés légèrement. Les rodanthes, acrociniums, et la globe amaranthe sont recouvertes d'un duvet qu'il est mieux d'enlever avant de les semer. D'autres, telles que les pois, les lupins et les tropœolums (œpucines), doivent être mises dans l'eau chaude pendant quelques heures, avant d'être semées.—J. C. CHAPUIS.—*Journal d'agriculture.*

Guérison des cors aux pieds.

Si vous voulez guérir vos cors, prenez parties égales de goudron de charbon ou de gaz, de salpêtre ou de sucre brun (cassonade).

Mélez bien le tout ensemble, et faites en une pâte.

Prenez ensuite un vieux gant de chevreuil (kid), coupez en un morceau que vous couvrirez avec cette pâte, juste la grandeur de votre cors, et vous l'appliquerez sur la partie affectée. Après la troisième journée, vous enlèverez l'appareil et votre cors suivra l'emplâtre.—*L'Union Franco-Américain.*



CENDROUYONNE.

A VENDRE

Bétail Ayrshire, Cochons Berkshire, races pures, S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St-Jacques, Montréal.

A VENDRE

A LA
FERME-MODELE DU COLLEGE STE-ANNE :

Un magnifique taureau Ayrshire, âgé de quatre ans ;
Un jeune mâle, de même race, âgé d'un an ;
Deux vœux mâles, également Ayrshires, âgés respectivement de 12 et de 14 jours ;
Ainsi : quelques croisés Ayrshires, de bonne provenance.
Le tout sera vendu à des prix très-modérés.
S'adresser à la

CORPORATION DU COLLEGE STE-ANNE

Ou au Bureau de la Gazette des Campagnes,
Ste Anne de la Poëtière, 11 avril 1881.

PREMIER PRIX
A L'EXPOSITION DE LA PUissance
A MONTREAL, EN 1880,
Comme AYRSHIRE de 2 ans.